

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 1 [i.e. 133]

Artikel: Variété : de quelques arguments antisuffragistes : (suite et fin)

Autor: Müller, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dont plusieurs ne se terminèrent qu'au milieu de la nuit, la loi fut votée par 111 voix contre 35.

Sans vouloir contester la nécessité et le droit de l'Etat de se garantir contre toutes les formes d'attentats à son indépendance, nous croyons que certaines dispositions de la loi Häberlin auraient pu être écartées, qui risquent, suivant l'usage qu'on en fera, de porter atteinte à la liberté personnelle dont nous sommes fiers, et M. Greulich a certainement touché à des points de vue dignes d'être discutés. D'autre part, la manière dont l'opposition a été menée rendait impossible toute discussion objective, et nous sommes sûrs que le résultat final aurait été plus favorable au parti socialiste, si quelques bons juristes de ses membres avaient relevé ces tendances discutables et convaincu leurs collègues d'autres partis. Nous ne pouvons qu'espérer que l'avenir ne nécessitera pas l'application de tous ces articles de loi qui ont soulevé tant de paroles haineuses.

Le budget prévoyant un changement dans le paiement des allocations de traitements aux employés fédéraux, ceux-ci ont fait à Berne, le dimanche 11 décembre, un cortège et une démonstration imposante de 20.000 personnes, et une assemblée de protestation devant le Palais Fédéral, condamnant à la fois l'économie de 16 millions de francs qu'on voudrait faire à leur détriment, la loi Häberlin qui atteindrait les cheminots en cas de grève générale, et la motion Abt qui tend à augmenter la durée de leur travail. Le grand nombre d'employés C. F. F. venus gratuitement à Berne, même en train spécial, a causé bien du mauvais sang à toute une partie de la population! Mais c'était leur droit. Tout s'est du reste passé dans un ordre parfait, et il eût été bien plus dangereux de vouloir contrecarrer une démonstration pareille.

Grâce à l'interminable discussion sur la loi Häberlin, ni les allocations de renchérissement, ni la motion Abt n'ont pu trouver place dans cette session. La revision du Code Pénal était urgente: elle sera une arme puissante pour le rejet par le peuple de l'initiative populaire sur les arrestations préventives, qui constituerait, si elle était acceptée, une disposition bien plus déshonorante pour une démocratie que la «Zuchthausgesetz» qui vient d'être votée.

A. LEUCH-REINECK.

VARIÉTÉ

De quelques arguments antisuffragistes

(Suite et fin)¹

Enfin, nos adversaires jettent leur plus fort atout: le service militaire. Le service militaire et les droits politiques sont, dit-on, indissolublement liés l'un aux autres. Considérons de plus près cette logique. Quel rapport y a-t-il entre les droits politiques et le service militaire? C'est, assurément, que les citoyens ont le droit de voter les crédits militaires. Mais décider de la guerre et de la paix, de la vie et de la mort, cela n'est plus de leur compétence. Et je me demande comment il est possible que ces mêmes hommes, ces hommes qui ont un poing solide pour s'emparer des droits qu'ils veulent, ces hommes qui ont assez de raison pour peser objectivement le pour et le contre, et pour prendre une décision après en avoir considéré les conséquences, ces hommes qui n'ont qu'à vouloir pour obtenir sans violence et par les voies parlementaires le droit de décider de la guerre et de la paix, je me demande, dis-je, comment il se fait que ces

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 décembre 1921.

De-ci, De-là...

On apprendra avec grand intérêt dans le monde féministe que Miss Chrystal Macmillan, si connue dans tous les milieux internationaux suffragistes, vient de passer avec plein succès les deux premiers examens donnant accès au barreau anglais. Le fait est surtout intéressant par l'énergie et la force de volonté qu'il dénote chez le chef féministe: combien auraient le courage, arrivées à la situation qu'occupe actuellement Miss Macmillan, de s'atteler à l'aride et ingrate besogne de la préparation d'un examen? Mais ces grades n'étant pas encore accordés aux femmes au temps où elle-même faisait ses études (on se souvient que c'est dans le courant de l'année dernière que le barreau anglais a été enfin accessible aux femmes), Miss Macmillan s'est tout simplement remise à la tâche. Et nos félicitations vont autant à cette preuve de force de caractère qu'au succès obtenu.

* * *

Nous avons entre les mains, depuis la parution de notre dernier numéro, le très beau volume des *Actes* du Congrès de Berne. Et nous ne savons pas ce qu'il faut davantage admirer, de la richesse de son contenu, ou du tour de force accompli par les éditrices — qui furent les membres du Comité d'organisation du Congrès — en mettant sur pied cette publication dans un si bref délai!

Nous avons parlé si récemment encore des travaux du Congrès, et donné des aperçus si complets de ces séances, que l'on nous pardonnera de ne pas nous étendre davantage sur le contenu de ce volume. Il comblera fortement les lacunes qu'ont tant regrettées celles qui, ne pouvant se couper en deux, trois ou quatre morceaux, déploieraient de ne pas être à toutes les séances à la fois; il consolera celles qui n'ont pu se rendre à Berne en octobre, en leur permettant de suivre à loisir dans le texte original tout ce qui s'est dit d'intéressant au cours de ces réunions. Dans son ensemble, il forme un document inappréciable de la situation de notre féminisme suisse à la date actuelle. Et enfin, il se présente fort élégamment, sous sa couverture de papier artistique, préparée par un atelier uniquement féminin.

Rappelons que l'on peut encore souscrire auprès du Secrétariat du Congrès (Falkenweg, 9, Berne), jusqu'au 15 janvier, pour bénéficier du prix de faveur fait aux souscripteurs (6 fr. 80, port en plus). A partir du 15 janvier, le volume sera vendu en librairie à un prix naturellement plus élevé.

* * *

Nous signalons tout spécialement à nos lectrices le très spirituel conte intitulé *La Révolte des Femmes* qu'a donné Mme T. Combe à l'*Almanach socialiste* pour 1922. On y voit comment les femmes auxquelles on refuse le droit de vote s'entendent pour refuser de leur côté toute participation aux bazars, loteries, etc., organisés par et pour des sociétés masculines, en s'abritant derrière cette charmante

hommes consentent à rester privés de ce droit suprême, et semblables à des victimes dociles, se laissent conduire à la plus abominable et à la plus inutile des guerres, et puis nous lancent cette épouvantable accusation: «ce sont les femmes qui sont coupables de la guerre, elles auraient dû l'empêcher.» Loin de moi la pensée de nous laver de cette accusation. Elle sous-entend comme un timide aveu: «Vous auriez pu l'empêcher.» Et c'est là notre condamnation; nous ne sommes pas seules coupables, sans doute; mais nous sommes complices. Nous portons notre part des responsabilités. «Mais alors, laissez-nous vous aider, et porter une partie de votre fardeau; car, pour ce qui est de partager vos soucis et vos souffrances, c'est déjà et ce sera toujours notre lot.» Mais si jamais une femme a l'idée de parler et d'agir en s'inspirant de l'idée de responsabilité partagée, on l'accable de mépris et de moqueries, et on la fait taire.

«Que la femme se taise dans les assemblées.» Ceux qui fondent leur opposition sur la Bible sont d'une dureté digne de l'Ancienne Alliance. J'en ai entendu un qui disait: «C'est parce que Eve a tenté Adam dans le jardin d'Eden, que les femmes sont encore aujourd'hui indignes du droit de vote.»

Il convient au contraire de prendre au sérieux ceux qui s'achop-

excuse: « Ma place est au foyer »; on y voit... Mais nous ne voulons pas enlever le plaisir de cette lecture à celles qui ne l'ont pas encore faite, et qui, non seulement souriront, mais réfléchiront aussi.

LES INFIRMIÈRES VISITEUSES

C'est une question très actuelle que celle des infirmières visiteuses. Un peu partout, on en parle, on se renseigne, et on en sent la nécessité urgente, car selon l'ignorance ou les connaissances des habitants, notre taux de mortalité augmentera ou diminuera. Pour le bien de tous, notre activité préventive doit donc commencer auprès des mères et des berceaux, c'est-à-dire au foyer même de notre peuple. Rappelons-nous que la base de la communauté, comme celle de la santé publique, est la maison familiale. La médecine préventive se basera donc sur l'éducation et c'est par l'infirmière visiteuse qui a ses entrées partout que nous atteindrons le mieux ce but.

Dans plusieurs pays, ce furent les sociétés de Croix-Rouge qui, mieux outillées que d'autres pour en tenter l'essai, furent les premières à fonder ces services. Le mouvement, parti il y a 25 à 30 ans des pays anglo-saxons, eut vite fait ses preuves; des infirmières visiteuses existent maintenant aux Etats-Unis aussi bien à la campagne que dans les villes; quelques associations de « visiting nurses », comptant de 100 à 160 infirmières, montrent par ces chiffres l'immense travail qui s'accomplit. Pendant la guerre et grâce à l'initiative de la Croix-Rouge américaine, l'idée fit son chemin en France; et des infirmières visiteuses se trouvent actuellement dans presque tous les grands centres du pays. En Suisse aussi, nous commençons à comprendre qu'à côté du médecin, de la garde libre ou d'hôpital, l'infirmière visiteuse d'hygiène sociale a sa place toute marquée, et qu'elle est un rouage essentiel de la marche normale d'un centre social.

« L'infirmière-visiteuse, lisons-nous dans la *Revue internationale d'Hygiène publique* (septembre 1920), doit faire preuve d'une certaine éducation et instruction techniques, car à l'heure actuelle, elle doit pouvoir, non seulement employer les méthodes les plus modernes pour le soulagement de la souffrance physique et la guérison des maladies, mais elle doit aussi connaître les

moyens scientifiques de les éviter, en aidant le malade à se libérer du réseau de pauvreté et d'ignorance qu'il tient enserré... Elle travaille toujours sous la direction d'un médecin, car elle n'assume aucun des devoirs ou des responsabilités de celui-ci, ne fait pas de diagnostic et n'ordonne ni traitements ni médicaments. Elle répond à l'appel de tous les malades et médecins de sa localité, et il est entendu que sa visite est gratuite pour ceux qui ne peuvent la payer (environ le 39 %), mais que les autres payent tout ou partie du prix de cette visite suivant leurs moyens... Elle n'est pas une distributrice d'aumônes ou de secours matériels. Ce n'est pas qu'elle ignore les besoins indispensables de ses malades, mais elle n'y pourvoit qu'en obtenant la coopération des Sociétés de secours de l'endroit... Enfin, ses dossiers, remplis de faits concrets, permettant d'établir des statistiques exactes, seront d'une utilité croissante pour toutes les personnes qui cherchent à remédier par la voie législative aux mauvaises conditions sociales actuelles... »

La tâche de l'infirmière-visiteuse différant d'une ville à l'autre, suivant les conditions matérielles et sociales, il est donc impossible de lui tracer un programme invariable. Tantôt elle se voue entièrement à la question de l'enfance, des nourrissons, assistant le médecin dans ses consultations, et complétant ce travail par les visites à domicile, au moyen desquelles elle enseigne les principes essentiels de l'hygiène infantile. Elle peut également se spécialiser comme infirmière scolaire, seconder le médecin dans ses inspections et suivre l'élève dans sa famille. Elle se consacre souvent aux tuberculeux, employant tout son temps à rechercher les prédisposés et empêcher les cas graves de contaminer leur entourage. On peut également citer l'infirmière industrielle agissant comme surintendante d'usine pour veiller à la santé des ouvriers, les infirmières du service prénatal, les visiteuses d'enfants, les infirmières pour cas mentaux, les infirmières pour enquêtes sociales attachées à des services hospitaliers, etc. Enfin, l'infirmière de campagne ou de communauté rurale, travaillant seule, combinera et réunira toutes ces fonctions. Elle traduira dans le langage de la rue, de la maison et de l'école les décrets sanitaires et démontrera à tous comment mettre en pratique les principes de la médecine moderne.

* * *

pent à l'opinion de St-Paul. Mais il ne faut pas oublier que la communauté à laquelle s'adressait sa parole souvent citée se trouvait au milieu de la Corinthe corrompue, où les prêtresses officiaient dans les temples d'une façon rien moins que sacerdotale. Et, si on lit St-Paul, il faut le lire jusqu'au bout, et ne pas fermer les yeux sur cette autre parole: « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. » (*Galates III : 28*).

L'espace dont je dispose est trop restreint pour que je puisse passer en revue d'autres objections. L'essentiel était de dévoiler la tactique des adversaires. Elle consiste principalement à déconsidérer les femmes en leur imputant toutes sortes de sottises ou de faiblesses, ou bien à prétendre que la politique les perdra. Chacun de ces juges infaillibles et impitoyables a la prétention de connaître la femme-type; et il émet en conséquence des jugements qui sont censés s'appliquer à toutes les femmes sans exception. Je crois que nous autres femmes sommes encore assez peu avancées dans la connaissance de nous-mêmes pour tirer instruction et profit de ces jugements. Ecoutez donc en toute humilité ce que nous sommes, ou devrions être. (J'emprunte

ces citations au livre spirituel de Rosa Mayreder: *Zur Kritik der Weiblichkeit*):

D'après Georges Egerton, « l'antique et insatiable besoin de domination est l'élément fondamental de la vie de la femme. » Lombroso parle au contraire du sentiment de soumission de la femme, sentiment qui se développe toujours dans un être inférieur à l'égard d'un être supérieur. »

Le même auteur constate que « les femmes sont strictement conservatrices ». (Alors, les bourgeois devraient voter pour nous). Hippel dit: « C'est dans les femmes que couve l'esprit révolutionnaire. »

Heine: « Dans l'esprit des femmes demeure toujours, vivant et agissant, l'élément de la liberté. » (Ce serait de l'eau au moulin socialiste).

D'après Hartpole Lecky, « les femmes sont supérieures par leur vertu ». Selon Lombroso, « la femme même normale est un être semi-criminaloïde. »

Pour Kingsley, la femme est « le seul vrai missionnaire de la civilisation, de la fraternité, de l'amour tendre et indulgent », tandis que Pope prétend qu'« au fond du cœur, toute femme est une débauchée. »

S'occuper des adultes et des incurables est une belle tâche et combien nécessaire, mais l'avenir n'est-il pas encore plus important ? aussi l'infirmière visiteuse ayant réalisé cela, non seulement théoriquement, mais pratiquement, a mis à son programme, en tout premier lieu, les soins aux nouveaux-nés ; car si, comme disent les Américains, les *infirmières pour nourrissons* veulent arriver à de « better babies », la seule manière d'atteindre ce but est l'éducation de la mère ; et qui l'éduquera sinon l'infirmière-visiteuse, qui lui démontrera pratiquement, dans sa propre maison, les soins à donner, et pourra de vive voix l'aider de ses conseils ? Elle organisera des réunions de mères dans son quartier pour leur parler de l'éducation physique et morale de leurs enfants, se donnera à tâche d'être le champion de l'allaitement maternel et d'extirper les idées erronées, antiques et anti-hygiéniques. Voici d'ailleurs, comme exemple concret, l'essai tenté à Lyon, sur l'initiative de la Croix-Rouge américaine, en 1918 :

Le district choisi était la partie la plus peuplée du 7^{me} arrondissement de la ville. Le personnel se composait de trois visiteuses d'hygiène, deux visiteuses sociales et une secrétaire. L'action du patronage franco-américain portait sur tous les enfants du district âgés de moins d'un an. Dès qu'une naissance est déclarée dans le district, la mairie prévient le patronage et lui envoie une fiche de naissance. La visiteuse d'hygiène infantile, trouvant à son arrivée au bureau le matin un nouveau nom, se rend immédiatement à l'adresse indiquée. En arrivant au logis, elle se présente à la mère, lui explique le but de sa visite : l'aider à élever l'enfant jusqu'à un an, par ses conseils et son appui moral et matériel. La visiteuse est déjà connue de réputation, elle a rendu service aux voisins, elle arrive avec le prestige de ses connaissances techniques ; ses premières paroles sont amènes et bienveillantes. Par une conversation amicale, un courant de sympathie s'établit entre la visiteuse et la mère. Celle-ci comprend peu à peu tout l'intérêt qu'on lui porte, tout le profit pour elle et son enfant qu'elle pourra tirer des conseils d'une autre femme experte en la matière ; après un court instant d'étonnement pour cet effort désintéressé, la mère se livre, raconte son histoire, fait ses confidences, et d'elle-même fournit les renseignements dont a besoin la visiteuse. Le premier pas, le plus important, est fait. La confiance règne ; désormais, ce sont deux amies qui veulent le bien de l'enfant.

Rentrée au bureau, la visiteuse d'hygiène infantile dresse la fiche médicale et signale le cas à la visiteuse sociale, qui s'inspire des données déjà recueillies par sa compagne et se rend à son tour au domicile, pour y faire son enquête et son œuvre sociale. La visiteuse

sociale commence son enquête avec tout le tact, la prudence et la bonté féminines nécessaires pour mener à bien la tâche essentiellement délicate de pénétrer dans la vie privée d'une famille pour connaître ses besoins et la secourir. Son enquête porte sur la situation sociale de la famille, l'état du logement, des ressources... La visiteuse d'hygiène, dans ses visites, se rend compte de tout ce qui serait nécessaire pour aider au bien-être de la famille, du jeune enfant en particulier. Elle prêche le balayage humide, le lavage du plancher, l'aération de la cuisine pendant la nuit, de la chambre pendant le jour, met la mère en garde contre les dangers de l'intoxication par l'oxyde de carbone qui s'échappe du fourneau ou du poêle, veille à ce que que les ustensiles de cuisine, les récipients d'eau potable, soient propres. Elle enseigne à la ménagère l'ordre, la propreté, l'amour de l'eau, de l'air, de la lumière. Elle fait la guerre au taudis, qui engendre tous les vices et pousse à vivre hors du foyer. Elle indique ensuite les secours d'assistance publique et privée dont la famille peut bénéficier et qu'elle ignore encore. D'autres fois, c'est moins par ignorance, mais par apathie, crainte des démarches compliquées, ennuyeuses, que la mère néglige de demander les secours auxquels elle peut prétendre. Dans ce cas, la visiteuse fait elle-même les démarches nécessaires à la préfecture, à la mairie, et prévient directement les œuvres privées susceptibles d'assister cette famille. Si le logement est insalubre et malsain, elle le signale au bureau d'hygiène et au propriétaire, donne à la mère des adresses de logements salubres que possède le Patronage Franco-Américain...

Sur les 265 enfants de 0 à 1 an, surveillés régulièrement par les visiteuses, on compte en six mois 12 décès. Ce qui fait une proportion de mortalité, pour les enfants de 0 à 1 an, de 9 %. On ne peut pas faire une comparaison avec la mortalité dans le quartier avant la création du Patronage, ni avec la mortalité actuelle des autres quartiers de Lyon, qui n'est pas connue, mais on sait qu'en 1919 la mortalité moyenne en France des enfants, pendant la première année, avait été de 14,3 %. Cette faible mortalité infantile du district est d'autant plus remarquable que les six premiers mois de fonctionnement portent sur les mois d'été, août et septembre, pendant lesquels la mortalité est au maximum chez les nourrissons. Enfin, à l'automne dernier, il faut citer l'épidémie de grippe, qui augmentait encore la mortalité générale. (*Revue internationale de la Croix-Rouge*.)

Après l'infirmière d'hygiène sociale, qui s'occupe des enfants jusqu'à leur entrée à l'école, nous arrivons à l'*infirmière scolaire*, un des rouages les plus importants de toute l'organisation moderne d'hygiène sociale. Elle tient en effet une place que ne remplissent ni le médecin scolaire, ni l'instituteur. Le docteur découvre les symptômes des maladies contagieuses et renvoie l'enfant de l'école, mais c'est à l'infirmière de suivre l'enfant à

Lotze dit : « La femme déteste l'analyse, et c'est pourquoi elle est incapable de discerner le vrai du faux ».

Lafitte trouve au contraire que « la femme excelle à analyser les objets ; l'homme à considérer les rapports entre les objets » ; et Lombroso déclare que « sa force réside dans sa finesse d'analyse ».

Nietzsche va jusqu'à prétendre que « les femmes possèdent en propre la raison ; les hommes, le sentiment et la passion ».

A tous ces jugements, je voudrais opposer un simple proverbe berinois, non moins philosophique et peut-être plus juste : « *Teil Lütt sy glich* » (à peu près l'équivalent du proverbe : « Il faut toute sorte de gens pour faire un monde... »)

Il n'est pas toujours agréable d'entendre avec quelle dureté on nous attaque. Mais il arrive aussi à mainte suffragiste de donner dans le même travers. Cependant, et j'y insiste, nous ne nous posons pas en ennemies des hommes. Si nous revendiquons nos droits, ce n'est pas que, par esprit d'orgueil ou de dénigrement, nous méconnaissions ce que les hommes ont fait. Nous ne promettons pas de faire descendre le ciel sur la terre ; et le suffrage féminin ne nous apparaît pas comme la clef qui ouvrira ce ciel. Nous ne voulons être ni des furies, ni des hommes-femmes ;

ni des créatures qui ne soient ni hommes ni femmes ; ni des anges, ni des fées. Nous voudrions accomplir, dans la grande famille qu'est la nation, notre devoir de femmes et de mères ; nous voyons là des tâches qui nous appellent. Si bien des femmes ne veulent pas les voir, cela n'a pas grande importance. Dès que l'Etat verra et comprendra qu'il a besoin de la femme dans son ménage à lui, il nous appellera.

Et maintenant, qu'est devenu ce nuage noir et menaçant, fait de sentiments hostiles, d'orgueilleuse confiance en soi et d'instincts primitifs ? Il est toujours là, immobile, sombre et pesant. Seul, un soleil chaud et bienfaisant peut le dissiper. Même s'il faut attendre encore longtemps, le soleil doit vaincre et il vaincra.

P. MÜLLER

(Traduit par E. P.)